

Compte rendu du Conseil d'école du vendredi 17 février 2017

Membres présents :

- Mmes Knoderer et Buttard, Melles Bonnot et Girardeau, enseignantes
- Mr Diconne, maire d'Allerey
- Mme Clément, adjointe chargée des affaires scolaires pour la commune d'Allerey
- Mr Miconnet, adjoint au maire d'Allerey
- Mr Raymond, maire de St Gervais en Vallière
- Mme Diconne, DDEN, remplaçante de Mme Bergerot
- Mme Golmard, adjointe chargée des affaires scolaires pour la commune de St Martin en Gâtinois
- Mme Molard, Mme Janiaud, Mme Drouhot, Mr Mauchamp, représentants des parents d'élèves
- Mme Prats Extier, présidente de l'association L'Art et Craie

Membres excusés :

- Mme Bergerot, DDEN
- Mme Baudesson, représentante des parents d'élèves

L'école et son fonctionnement

Les effectifs :

Deux départs depuis le début de l'année mais deux nouvelles inscriptions : les effectifs restent stables pour cette année. En revanche, ils seront en baisse l'année prochaine avec le départ des 19 CM2 mais la venue que de 13 GS. Le risque d'une fermeture de classe pour les années à venir reste donc très présent.

Mr Raymond précise, à ce propos, qu'il n'acceptera plus de dérogation pour les communes de Saint Loup-Géanges et Beaune. Ainsi toute famille s'installant à St Gervais en Vallière devra inscrire son enfant à Allerey.

La coopérative scolaire :

L'état des comptes est présenté par Melle Bonnot :

- Dépenses : affiliation à l'OCCE, règlement de l'assurance établissement, abonnements aux différents périodiques (*Astrapi, J'aime lire ...*), inscription à la bibliothèque de Verdun, spectacle de magie, spectacle « *Blanche Neige ou la chute du mur de Berlin* », bus pour aller à la piscine, l'Espace des Arts, au Conservatoire, cinéma Axel, intervention pour la semaine du goût, spectacle « *Suivez les instructions* »
- Recettes : photos individuelles, cotisations coopérative scolaire, subvention de l'Art et Craie, subventions des mairies.
- Des grilles de tombola seront proposées aux familles comme chaque année au cours du mois de mai.
- Il sera également demandé aux familles dont les enfants partent en classe découverte une participation de 25 euros.

Les actions pédagogiques

Projets réalisés :

- Le 3 novembre, les élèves de CE1 CE2, CE2 CM1 et de CM2 ont eu l'opportunité d'aller voir « Blanche Neige ou la chute du mur de Berlin » au théâtre du port nord : conte des temps modernes sous la forme de ciné-spectacle très réussi.
- Les CM2 ont passé leur permis cycliste le 8 novembre.
- Ils ont également participé le 8 décembre à une sortie « Patinoire et visite du musée Denon », sortie proposée et financée par le Grand Chalon.
- Pour clore l'année 2016, un spectacle de magie a été proposé aux enfants de l'école le lundi 12 décembre.
- Afin de démarrer le projet « Coopéralivres », la classe de CP a reçu la visite d'Annick Ragondet, bibliothécaire de Verdun, les 27 janvier et 16 février. Ces deux interventions ont permis de présenter aux enfants d'une façon ludique les livres qu'ils découvriront ensuite en classe, seuls ou en famille.
- La deuxième liaison GS/CP a eu lieu le mardi 14 février en maternelle et s'est déroulée autour de jeux de société.
- Afin d'étayer le projet danse CM2/6^{ème}, les CM2 ont participé à deux animations avec un danseur de la Compagnie Propos. Elles seront suivies par une troisième intervention fin mars et par une rencontre avec des élèves de 6^{ème} ayant participé au même projet.
- Mme Mazué, bénévole, a proposé aux élèves de CE2/CM1 et de CM2 une animation sur le don du sang
- Les élèves de CM2 ont bénéficié également tous les jeudis, et ce, jusqu'au 16 mars d'une initiation en allemand faite par Mme Moussinga, professeur au collège de Verdun.
- Le projet mené par le RASED en lecture a permis d'obtenir une progression évaluée et chiffrée très intéressante et très prometteuse des élèves de CP.

Projets à venir :

- Dans le cadre des "Rendez-vous des Piccolis", un spectacle de marionnettes « *Sur la corde raide* » est offert à la classe de CP par le Grand Chalon. Il aura lieu le jeudi 9 mars au Foyer Rural de Gergy.
- Suite des projets « Ecole et cinéma » et « Danse » : les CM2 iront au cinéma le mercredi 8 mars voir « Le tableau » de Jean François Laguionie et le jeudi 16 mars, assister au spectacle « Suivez les instructions » de Denis Plassard, chorégraphe de la Compagnie Propos
- Le Carnaval de l'école aura lieu le mercredi 15 mars avec les enfants de la maternelle.
- Un cycle rugby sera proposé aux élèves de CE2 CM1 et de CM2, encadré par des animateurs du Rugby Tango Chalonnais. Les séances auront lieu les mercredis matins des mois de mars et avril et se clôtureront par une rencontre le jeudi 13 avril.
- Les classes de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 partiront en classe découverte dans le jura, à Prénovel, les jeudi 4 et vendredi 5 mai. Une réunion d'informations pour les parents des élèves est prévue le vendredi 17 mars.
- Les enfants seront invités à participer à la commémoration du 8 mai : ils chanteront « la Marseillaise » accompagnés des musiciens de la fanfare de Gergy.
- Les élèves de CP et CE1/CE2 iront à la piscine au cours de la dernière période scolaire.
- De mars à mai, différentes fiches de liaison en vue de l'affectation en 6^{ème} seront remises aux familles des élèves de CM2 qui devront les retourner rapidement à l'école.
- Les inscriptions des futurs élèves de CP se feront le vendredi 19 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.
- La kermesse des écoles aura lieu le 24 juin.

Questions matérielles

Les distributeurs de papier dans les toilettes seront remis en service afin de mettre au rebus les essuie-mains en tissu. Les enseignantes demanderont aux enfants de ne pas gaspiller le papier, celui-ci représentant un budget conséquent pour la mairie.

En accord avec les chauffeurs, les bus se gareront dorénavant sur le côté droit du parking, l'un derrière l'autre afin d'une part de moins gêner les voitures et d'autre part d'empêcher les élèves de passer entre les bus.

Questions diverses

Quelques questions ont été transmises aux enseignantes.

Concernant l'ouverture du portail : celui-ci restait ouvert un peu après 9h afin de permettre aux quelques retardataires de rentrer facilement, l'entrée restant surveillée par les enseignantes.

Pour rappel :

Toute question doit être transmise 24 h avant le conseil d'école.

Les questions d'ordre pédagogique ne sont en aucun cas du ressort du conseil d'école. Les enseignantes invitent donc les parents à venir les rencontrer lorsqu'ils ont besoin d'explications.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 juin.

Le 10 mars 2017,

Pour l'équipe enseignante

S. Buttard